



ReNSE

Réseau Nigérien de Suivi Evaluation

BP 11207 - Niamey – Niger
Tel +227 734700 ; Fax +227 723630

Coordinateur national: Jean-Charles Rouge
Email : jean-charles.rouge@undp.org
Internet: www.ird.ne/reuse

DIX INDICATEURS DE SUIVI ET DE DIAGNOSTIC DE L'EDUCATION EN VUE DE FAVORISER LA DECENTRALISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE : LE CAS DU NIGER

Communication de :

Galy Kadir Abdelkader

Enseignant Chercheur, Université Abdou Moumouni, Niamey
Membre du 1^{er} Comité de Coordination et co-fondateur du ReNSE

**Conférence annuelle de l'Association Africaine d'Evaluation
Nairobi, 10-14 juin 2002**

Depuis la Conférence de Jomtien en 1990 et la Conférence de Dakar en 2000, tous les Etats se sont engagés dans une politique de développement de l'éducation de base avec des nuances qui tirent leurs origines des histoires particulières des systèmes éducatifs et des pays.

A l'échelle internationale, le suivi ne peut être que comparatiste, ce qui suppose le choix d'indicateurs communs. Ces derniers doivent être simples dans leurs conceptions et ne doivent pas nécessiter un dispositif technique sophistiqué.

De plus, la plupart des pays surtout en développement se sont engagés dans des politiques de décentralisation administrative et politique. La décentralisation transfère les niveaux de décision des politiques éducatives au niveau des régions. Ces dernières devront disposer d'outils de diagnostic simples et efficaces permettant des prises de décision sérieuses et motivées.

Dans le cas du Niger, le Parlement a voté courant mai 2002 la loi de décentralisation administrative et politique qui consiste en une communalisation, la commune devenant l'entité de base de l'expression démocratique. Ceci va changer complètement le système politico-administratif. En effet, le Niger est divisé en huit grandes régions géographiques et politiques. A la tête de chacune des régions, on trouve un responsable (Préfet) nommé par l'Etat avec toutes les prérogatives de souveraineté. Les populations se retrouvent sans représentants locaux, étant entendu que les députés sont des députés nationaux, à l'abri de tout mandat impératif. La nouvelle carte administrative voit la création de 230 communes, dont 179 communes rurales et 51 communes urbaines. La situation antérieure comptait 21 communes dont 3 communes rurales.

Sur le plan de l'Education, la décentralisation avait consisté en la création de huit Directions régionales de l'Education qui gèrent au nom du Ministère de l'Education Nationale (devenu Ministère de l'Education de Base), et les inspections qui supervisent l'ensemble du dispositif de la scolarisation (celui de l'école formelle). L'enseignement coranique, présent au Niger depuis les 10-11^{ème} siècles, n'est pas pris en compte.

Ici aussi, il a été constaté que les populations n'ont pas de représentation exprimant leurs besoins et attentes en matière éducative. Le système est vertical, en ce sens que toutes les décisions viennent d'en haut, et elles se caractérisent généralement par leur uniformité, laissant peu de place aux initiatives locales.

La problématique des indicateurs chère aux planificateurs de l'éducation part du principe que sans un bon système d'information sur les systèmes éducatifs, il est impossible de construire un ensemble pertinent d'indicateurs. Or, un bon système d'information coûte cher. Claude Sauvageot note que « *La plupart des pays du monde ont mis en place un système d'information.... Très souvent, il n'a produit que des annuaires statistiques peu accessibles à la plupart des acteurs du système éducatif: décideurs politiques, enseignants, parents, élèves* ». ¹

¹ Claude Sauvageot, *Des indicateurs pour la planification de l'éducation : un guide pratique*, IPE, Paris, 1996, p 12

Avec la décentralisation, de nouvelles responsabilités seront transférées aux échelons locaux. Les communes et les différentes instances locales seront chargées du pilotage du système éducatif, ce qui suppose le développement d'un certain nombre de compétences qui, jusqu'alors, relevaient de l'échelon central. Dorénavant, l'échelon local doit être capable aussi bien d'élaborer que de suivre des tableaux de bord, donnant la possibilité concrète aux responsables politiques locaux de prendre les décisions d'orientation et de gestion du système éducatif.

Cela ne peut se faire valablement que si des outils simples mais performants sont à la disposition aussi bien des responsables de la gestion des systèmes éducatifs que des responsables politiques à tous les niveaux, notamment au niveau le plus bas de l'échelle de décision.

Ces différentes préoccupations sont à la base de la mise au point, de la discussion et de la diffusion d'un certain nombre d'indicateurs par le GRETAf International (Groupe de Travail sur l'Education en Afrique).

L'objet de cette communication est de présenter quelques-uns de ces indicateurs réalisés par des membres de la section GretaF-Niger et du ReNSE (Réseau nigérien de Suivi Evaluation), en s'appuyant sur le cas du Niger, en utilisant les données de la Direction des Etudes et de la Programmation du Ministère de l'Education de Base du Niger.

L'un des avantages de ce dispositif est de rendre les décisions indépendantes de la publication régulière des annuaires statistiques de l'éducation ou des recensements généraux de la population. En effet, l'expérience du Niger montre que des difficultés réelles ont empêché la publication de l'annuaire statistique sur l'éducation de 1986 à 1996, soient dix années consécutives. De même, le recensement général de la population date de 1988. En 2001, un recensement général a été effectué et, un an plus tard, les résultats mêmes provisoires ne sont pas encore disponibles.

Le principe général consiste à faire figurer sur une même image trois éléments, à savoir les données, une représentation graphique des données et un commentaire bref synthétisant une analyse, sous la forme de note, de l'ensemble données-représentation graphique afin de préparer une prise de décision.

Les outils utilisés sont des plus courants, c'est-à-dire un tableur Excel. Certaines fonctionnalités de dessin du tableur ont été mises à contribution afin de faire ressortir certains éléments jugés pertinents des représentations graphiques. En particulier, sur certains graphiques, la ligne de parité masculin /féminin, de même que la droite indiquant la tendance d'accroissement de la population, ont été tracées.

Le mode de présentation que nous allons suivre va consister à passer en revue dix indicateurs sélectionnés pour leur pertinence afin d'illustrer la démarche, en y ajoutant au besoin quelques explications. Il est bien entendu que l'objet de cette contribution n'est ni d'apprendre à réaliser les graphiques, ni à calculer les composantes des indicateurs.

Pour chacun des indicateurs on a cherché sa pertinence, sa capacité à résumer une information sans la déformer, son caractère coordonné et structuré, sa précision, sa fiabilité et sa comparabilité. En effet, si à l'échelle internationale les indicateurs servent à la comparabilité, à l'échelle nationale ils doivent pouvoir servir pour jouer les mêmes rôles afin de comparer les régions pour décider de l'affectation des ressources en fonction des besoins et des objectifs.

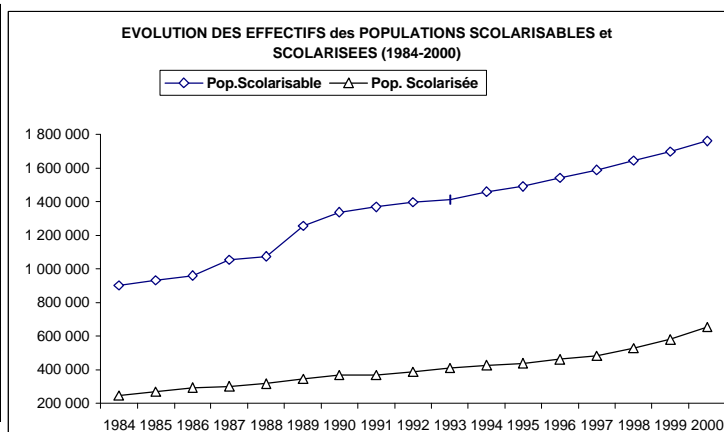
Chacun des indicateurs ci-dessous représentés devra pouvoir permettre de :

- Mesurer la distance par rapport à un objectif, ce qui suppose qu'il faut nécessairement le fixer ;
- Identifier les situations à problème et entrevoir une solution ;
- Répondre aux questions posées au départ ou amorcer des recherches de solutions ;
- Chercher une référence pour la comparaison.

Pour chaque cas présenté, un effort a été fait pour utiliser des séries longues. L'avantage est certain car en plus de l'effort de reconstitution des données qui a été fait, on peut analyser plus en profondeur un phénomène comme l'accroissement de la population scolarisable et de la population scolarisée.

GRAPHIQUE 1 - La représentation de la population scolarisable et de la population scolarisée au Niger

ANNEES	Pop.Scolarisable	Pop. Scolarisée
1984	903 590	247 687
1985	931 601	271 589
1986	960 481	293 511
1987	1 054 169	300 964
1988	1 074 276	317 840
1989	1 255 311	344 848
1990	1 335 663	368 729
1991	1 367 632	370 117
1992	1 397 993	389 252
1993	1 410 629	410 929
1994	1 459 784	426 929
1995	1 491 346	440 622
1996	1 540 810	464 267
1997	1 588 218	482 065
1998	1 643 824	529 806
1999	1 697 381	579 486
2000	1 759 385	656 589



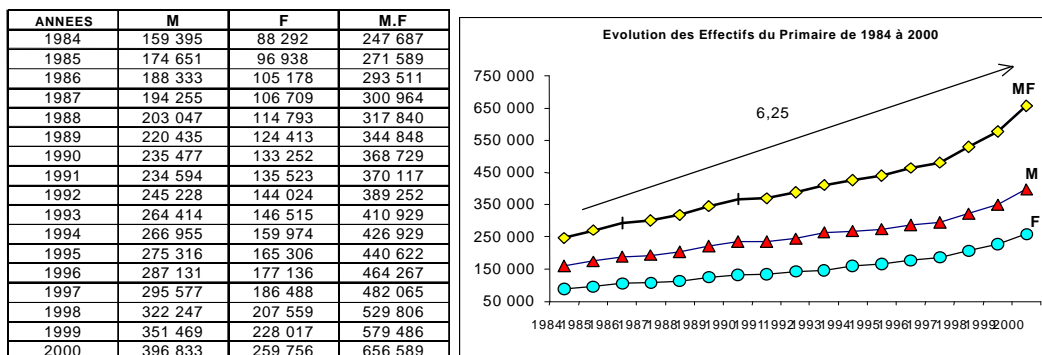
GRAPHIQUE N° 1

On constate que la population scolarisée est en augmentation année après année. Cependant, l'écart entre population scolarisée et population scolarisable se creuse chaque année davantage annulant les efforts faits en faveur du développement de la scolarisation de base. En effet, le Niger a un taux de croissance démographique des plus importants du monde. Il est de 3,3% par an. Ceci est à la base de la faiblesse des TBS.

Un effort de reconstitution des chiffres épars a été fait pour avoir une série longue donnant les effectifs de la population scolarisable et de la population scolarisée. La croissance continue de la population scolarisable témoigne de ce que l'offre est en croissance mais le degré de croissance de la population est plus rapide que celui de l'offre. Ainsi, le problème n'est pas celui de l'absence des efforts en faveur de la scolarisation mais un problème d'inadéquation entre la progression de la population et les investissements en faveur de la scolarisation. En effet, pendant les deux décennies 1960-1980, l'Etat a consacré plus de 19% de son budget au système éducatif, faisant passer le taux de scolarisation de 3% en 1960 à 37% en 2000. En 1997, 37 ans après l'indépendance, on dénombre 482065 élèves, soit 22 fois plus qu'au moment de l'indépendance, 11304 classes (24 fois plus), 11545 enseignants et 3175 écoles (17 fois plus).

Par conséquent, l'Etat est dans une situation où il est interpellé par rapport à deux alternatives. La première consiste à limiter la progression de la population, ce qui peut poser un certain nombre de problèmes liés aux interprétations que les courants religieux font de la limitation des naissances. L'autre alternative consiste à augmenter les investissements en matière d'offre éducative, en s'orientant vers la recherche de nouvelles sources de financement (étant entendu que l'Etat tout puissant qui offre la gratuité absolue de tous les frais scolaires est enterré). A ce niveau, la décentralisation devient un moyen de dialogue pour permettre aux populations de s'impliquer par rapport à des choix stratégiques à opérer concernant le devenir éducatif de leurs enfants.

GRAPHIQUE 2 - L'Evolution des taux bruts de scolarisation (TBS)



La population scolarisée a doublé en 16 ans (taux de croissance annuel moyen 6,25 %) ; la croissance des effectifs des filles (tca 6,98%) est un peu plus rapide que celle des garçons (5,87%). Selon les statistiques démographiques nationales, la croissance du groupe d'âge 5-14 ans est de 4,28% pendant la même période. La croissance des effectifs devient plus franche à partir de l'année 1997/98. L'indice de parité F/M connaît une amélioration progressive mais lente encore. Les efforts doivent continuer en terme de recrutement, doublés d'une politique de maîtrise de la croissance démographique.

Lié à l'offre, le taux brut de scolarisation montre le rapport entre population scolarisable et population scolarisée.

La population scolarisée, qui a doublé en 10 ans, permet d'observer plusieurs caractéristiques.

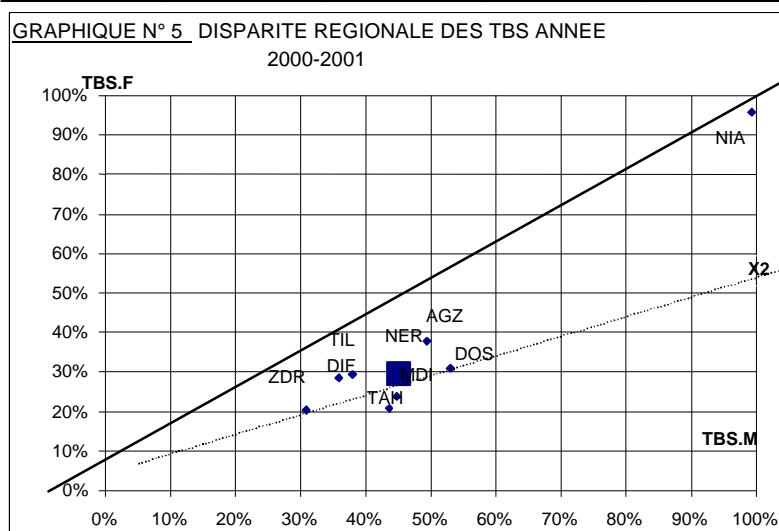
La première caractéristique est la marge qui sépare la population scolarisable de la population scolarisée. L'explication se trouve dans le taux de croissance de la population qui est l'un des plus élevés du monde, laquelle croissance est représentée sur le graphique.

La seconde caractéristique est la sous-représentation des filles dans le système scolaire. Les femmes au Niger représentent 51,3% de la population et on constate que de manière linéaire, elles se situent en dessous de la proportion des garçons. Une première injustice peut être notée à ce niveau. Cette prise de conscience doit inciter les décideurs à comprendre que pour atteindre le taux de scolarisation universel, il faut que toutes les filles et tous les garçons en âge scolaire soient concernés, auquel cas, si seule une fraction est concernée, l'objectif ne sera pas atteint. Il y a nécessité donc de renforcer les mesures en faveur de la scolarisation des filles et surtout à chercher les causes réelles du retard des filles dans la scolarisation.

Les mesures à prendre concernent l'accroissement de la population, les inégalités par rapport aux filles, les ressources. Bien que les effets constatés concernent l'échelon national, il est possible et il souhaitable que l'on examine la situation dans les régions car la pire des choses que souvent la centralisation impose est de considérer les choses comme étant égales, ce qui est contraire aux réalités des pays en développement.

GRAPHIQUE 3 - Les disparités régionales dans la répartition des taux bruts de scolarisation

	REGIONS	TBS.MF	TBS.M	TBS.F
AGADEVZ	AGZ	43,7%	49,4%	37,9%
DIFFA	DIF	32,2%	35,9%	28,5%
DOSSO	DOS	42,0%	53,0%	31,0%
MARADI	MDI	34,4%	44,8%	23,9%
TAHOUA	TAH	32,3%	43,6%	20,8%
TILLABERY	TIL	33,7%	38,0%	29,4%
ZINDER	ZDR	25,6%	30,9%	20,3%
NIAMEY	NIA	97,5%	99,3%	95,7%
NIGER	NER	37,3%	45,0%	29,6%



Dans toutes les régions, les filles sont sous représentées. La ligne de parité montre la distance qui sépare certaines régions de la parité garçons-filles. De même, la ligne de double parité situe les efforts à réaliser dans les départements les plus en retard comme Zinder et Maradi.

En règle générale, les indicateurs ont surtout servi à donner une image des situations nationales, qui servent pour les comparaisons internationales. Il s'agit maintenant de donner son sens à la décentralisation et l'utilisation des indicateurs s'y prête parfaitement. Au Niger, le découpage administratif répartit le pays en huit régions. Pour chacune d'elles, on a calculé les taux bruts de scolarisation (TBS) et l'on a fait un graphique permettant d'avoir une idée des inégalités entre les régions. C'est ainsi qu'on constate que la répartition des taux bruts de scolarisation est loin d'être homogène. Niamey a résolu les problèmes d'accès de tous à la scolarisation tandis que Zinder laisse hors de l'école 75% des enfants en âge scolaire. Quelles en sont les raisons ? Il est nécessaire de se poser les questions pour avancer vers des hypothèses qui pourront conduire à des prises de décision. Est-on face à un problème d'implantation, de mauvaise répartition des

ressources ? Est-on face à un problème de discrimination de genre ? Y a-t-il d'autres facteurs liés ou non liés à l'école elle-même ?

L'une des pistes à ne pas négliger dans le cas d'espèce est le poids de la religion dans les zones concernées par le retard scolaire. Zinder fut la capitale du Niger et à ce titre, l'école a eu une implantation relativement ancienne.

Ici, il est nécessaire de noter l'introduction d'une ligne de parité qui permet de situer sur un plan graphique la part des filles dans les effectifs et les taux.

On constate d'un seul coup d'œil la position de la notion d'égalité. Dans notre cas, seule Niamey la capitale a réalisé la parité filles-garçons. Là aussi, on se doit de se poser certaines questions et surtout on se doit de chercher les facteurs positifs qui doivent permettre aux quatre régions de s'en inspirer pour réaliser certaines performances.

La ligne de double inégalité montre les cas où les effectifs des garçons doublent ceux des filles à l'école, symptôme d'un problème sérieux de l'accès discriminatoire à l'école.

GRAPHIQUE 4 - Rendement interne de l'école, la reconstitution des cohortes

RENDEMENT INTERNE TAUX DE TRANSITION ET COHORTE RECONSTITUEE EN 2000/01

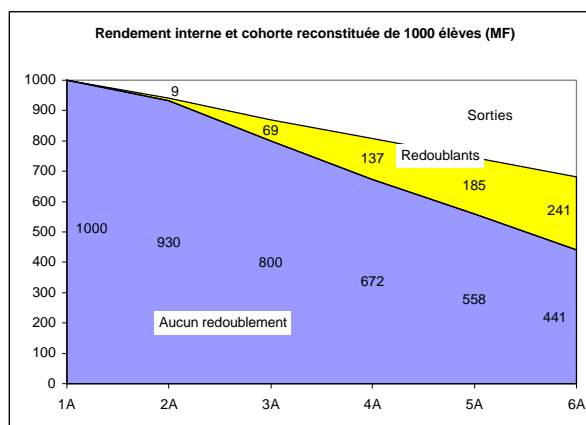
Taux de transition totale garçons et filles,

Année d'étude	1A	2A	3A	4A	5A	6A
Tx de Red.	0,01	0,07	0,10	0,10	0,15	0,39
Tx de Prom.	0,93	0,86	0,84	0,83	0,79	

Cohorte Modèle UNESCO (E1=1000) ; 2 red.

Année d'étude	1A	2A	3A	4A	5A	6A
	1000	930	800	672	558	441
r(t1)	10	65	80	67	84	172
coh(t2)		74	144	188	240	361
r(t2)	0	5	14	19	36	141
coh(t3)		5	19	35	65	192

	1A	2A	3A	4A	5A	6A
Cohorte	1000	930	800	672	558	441
Coh(n.red)		9	69	137	185	241
ECoh		939	868	809	743	681
Abandons		61	71	60	66	61
Eff-Années/élève	1010	1010	963	895	862	994



Note: Durant les deux premières années 888 enfants restent dans le système soit 88,8%, Sur 1000 élèves inscrits 578 arrivent en 6ème année d'étude soit 58% des effectifs.

La reconstitution des cohortes de rendement permet de voir le comportement du système éducatif et avoir un aperçu de sa rentabilité en termes pédagogique et économique .

Ce rendement interne peut être désagrégé par sexe

4-1 GARÇONS

RENDEMENT INTERNE TAUX DE TRANSITION ET COHORTE RECONSTITUEE 2000/01

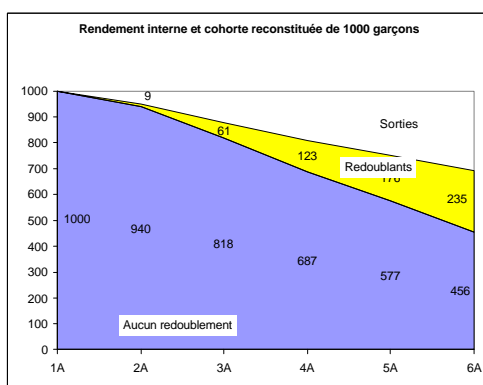
TAUX DE TRANSITION TOTAL GARÇONS

Année d'étude	1A	2A	3A	4A	5A	6A
Tx de Red.	0,01	0,06	0,09	0,10	0,15	0,38
Tx de Prom.	0,94	0,87	0,84	0,84	0,79	

Cohorte Modèle UNESCO (E1=1000) ; 2 red.

Année d'étude	1A	2A	3A	4A	5A	6A
	1000	940	818	687	577	456
r(t1)	10	56	74	69	87	173
coh(t2)		66	131	179	237	360
r(t2)	0	4	12	18	35	137
coh(t3)		4	15	31	61	185

	1A	2A	3A	4A	5A	6A
Cohorte	1000	940	818	687	577	456
Coh(n.red)		9	61	123	176	235
ECoh		949	879	810	753	691
Abandons		51	71	69	57	62
Eff-Années/élèves	1010	1010	964	896	875	1001



Note: Sur 1000 garçons inscrits en 1ère année , 579 arrivent en 6ème année, soit un pourcentage de 58%. 878 arrivent en 2ème année d'étude et 657 en 5ème année d'étude

4-2 FILLES

RENDEMENT INTERNE TAUX DE TRANSITION ET COHORTE RECONSTITUEE 98/99

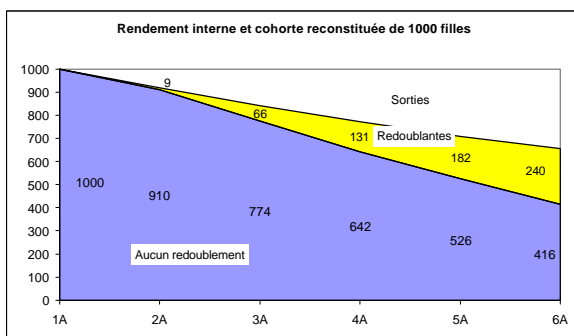
TAUX DE TRANSITION TOTAL FILLES

Année d'étude	1A	2A	3A	4A	5A	6A
Tx de Red.	0,01	0,07	0,10	0,11	0,16	0,40
Tx de Prom.	0,91	0,85	0,83	0,82	0,79	

UNESCO (E1=1000) : 2 red.

Année d'étude	1A	2A	3A	4A	5A	6A
	1000	910	774	642	526	416
r(t1)	10	64	77	71	84	166
coh(t2)		73	139	186	237	354
r(t2)	0	5	14	20	38	141
coh(t3)		5	18	36	67	194

	1A	2A	3A	4A	5A	6A
Cohorte	1000	910	774	642	526	416
Coh(n.red)		9	66	131	182	240
εCoh		919	840	773	708	656
Abandons		81	79	67	64	52
Eff-Années/élève	1010	988	931	864	831	964



Note: Sur 1000 filles inscrites en 1ere année, 570 arrivent en 6 ème année soit un taux de 57%.
888 arrivent en seconde année d'étude et 654 en 5 ème année d'étude

La reconstitution des cohortes s'est faite sur la base des taux de promotion calculés pour chaque grade, en prenant en compte le nombre de redoublements autorisés (deux avant exclusion).

On notera avec intérêt qu'au sein du système éducatif, il n'y a pas de discrimination entre les filles et les garçons, les premiers arrivent à 58% en 6^e année tandis que 57% des filles y arrivent. Ce diagnostic impose de mettre en œuvre des politiques favorisant l'accès des filles à la scolarité et de pas s'attarder comme c'est le cas souvent sur les contenus jugés discriminatoires et qui accentueraient l'échec des filles. Dans certains cas, on a à tort privilégié l'aspect relatif aux contenus, en supposant que ce qui a été constaté dans certains pays est valable aussi dans d'autres pays. Ici on constate, et c'est important, que le seul problème à prendre en compte de manière urgente est l'accès des filles. Il devient impératif de s'interroger sur les raisons pour lesquelles, à offres éducatives égales, les parents envoient leur garçon à l'école plutôt que leur fille ? Des études sérieuses se doivent de passer en revue toutes les raisons aussi bien d'ordre économiques que d'ordre culturel. L'aspect culturel a souvent été à tort négligé or il joue un rôle important.

GRAPHIQUE 5 - La pyramide scolaire

LES EFFECTIFS PAR GENRE
ET PAR GRADE EN 1997/98

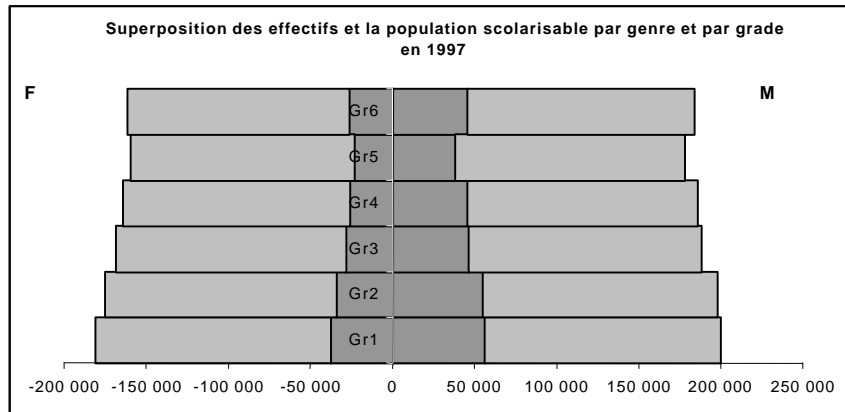
GRADE	M	F
Gr1	56 135	37 827
Gr2	55 192	34 212
Gr3	46 593	28 721
Gr4	45 296	26 259
Gr5	38 629	23 148
Gr6	45 286	26 969

POPULATION SCOLARISABLE (7 - 12 ans)
PAR GENRE EN 1997

AGE	M	F
7 ans	143 491	142 772
8 ans	142 158	141 176
9 ans	141 072	139 474
10 ans	140 248	137 957
11 ans	139 392	136 397
12 ans	138 197	134 530

Taux de
Parité
F/M

	M	F	
TBS.1	39,1%	26,5%	0,678
TBS.2	38,8%	24,2%	0,624
TBS.3	33,0%	20,6%	0,624
TBS.4	32,3%	19,0%	0,588
TBS.5	27,7%	17,0%	0,614
TBS.6	32,8%	20,1%	0,613



Ce graphique représente la superposition de la pyramide des effectifs scolarisés par grade avec celle des jeunes de 7 à 12 ans. Cette pyramide correspond à des Taux bruts de scolarisation par grade. Elle montre que la majorité des jeunes n'est pas scolarisée, et que la scolarisation des filles est très inférieure à celle des garçons, comme le mesurent les taux de parité des genres par grade, qui varient entre 0,600 (six filles pour 10 garçons) et 0,678 selon les grades. On observe aussi que l'inégalité principale de la scolarité des filles se situe à l'accès à l'école, car les déperditions par grade sont assez semblables pour les deux genres.

Cette superposition des effectifs permet de voir d'un seul coup d'œil la situation de la scolarisation, selon chaque grade et selon le sexe .

Pour affiner les diagnostics, Michel Debeauvais, l'un des animateurs principaux du Gretaf-International, propose de calculer un indice de parité fille/garçon qui s'obtient simplement en divisant le TBS fille par le TBS garçon. Cet indice permet de voir le poids du genre relativement à la parité fille/garçon. Ainsi, dans notre cas, un indice de parité de 0,600 signifie qu'il y a, en moyenne, 6 filles à l'école pour 10 garçons. Cet indice permet de réaliser les niveaux des efforts à faire pour corriger les inégalités liées au genre et on peut le calculer pour chaque région et, au sein d'une région donnée, le calculer pour chaque entité homogène comme par exemple les arrondissements ou dans le cadre du nouveau découpage par commune.

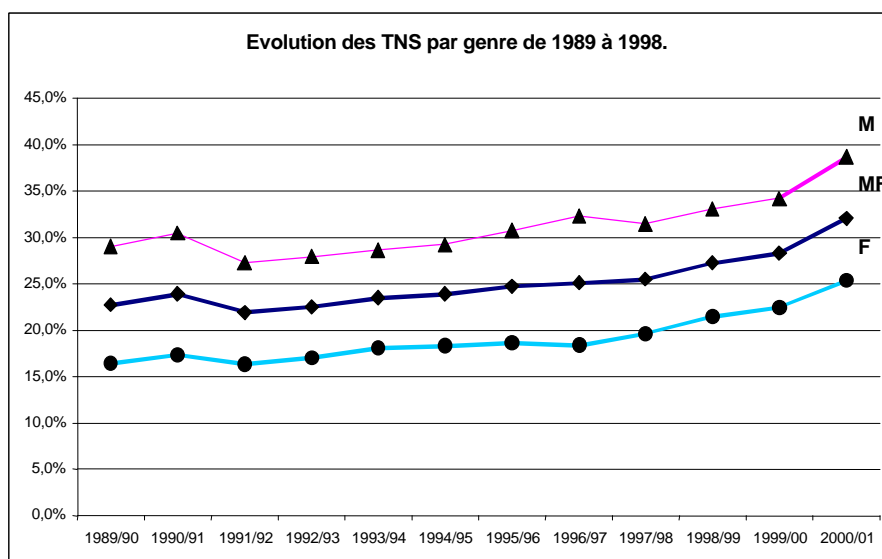
GRAPHIQUE 6 - Les taux nets de scolarisation

Cet indicateur nous donne le rendement sous une autre forme à savoir le pourcentage de ceux qui sont en adéquation avec le rythme de la progression scolaire. Mais son inconvénient est de ne pas préciser là où, de manière précise, une politique doit être menée.

Dans tous les cas on constate pour le Niger la même tendance à la discrimination filles-garçons.

Evolution des taux nets de scolarisation (TNS) par sexe

Année	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
MF	22,7%	23,9%	21,9%	22,5%	23,5%	23,9%	24,7%	25,1%	25,5%	27,2%	28,3%	32,0%
M	29,0%	30,4%	27,2%	27,9%	28,6%	29,2%	30,7%	32,3%	31,4%	33,0%	34,2%	38,7%
F	16,4%	17,3%	16,3%	17,0%	18,1%	18,3%	18,6%	18,4%	19,6%	21,4%	22,4%	25,3%
F/M	0,57	0,57	0,60	0,61	0,63	0,63	0,61	0,57	0,62	0,65	0,65	0,65



Les taux nets de scolarisation sont obtenus en divisant la population scolarisable par la population scolarisée en respectant l'âge de scolarisation. D'un point de vue général, on constate la même allure que la courbe des taux bruts de scolarisation avec les mêmes tendances aux inégalités filles garçons.

GRAPHIQUE 7 - Les taux bruts d'admission

Dans la plupart des pays en développement et au Niger en particulier, l'état civil n'est pas fiable. D'ailleurs il serait intéressant de s'interroger si l'exigence de l'acte de naissance au moment de l'inscription scolaire ne constitue pas un motif dans la réticence des parents à inscrire leurs enfants à l'école. En effet, le parent se trouve contraint de se rendre en ville avec deux témoins qui vont attester de l'âge de son enfant devant une autorité qui ne donne pas audience tous les jours.

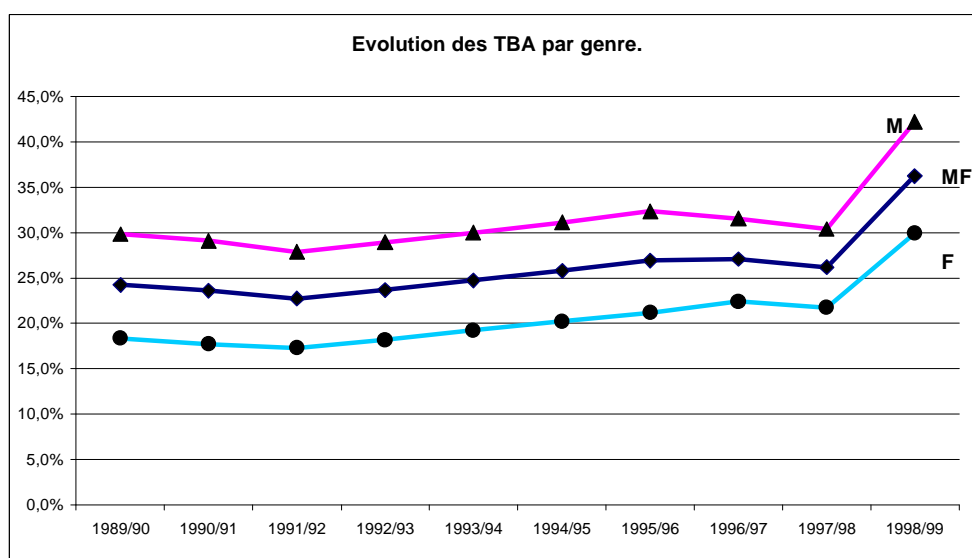
Pour toutes ces raisons, le recrutement scolaire se fait le plus souvent par approximation des âges des enfants, ou alors lorsque l'offre arrive au niveau des populations rurales, on ferme les yeux sur l'âge légal d'admission.

Cet indicateur mesure surtout l'offre et le comportement vis-à-vis de l'offre. On constate une lente évolution du taux brut d'admission en première année avec une tendance souvent à la baisse. Il faut attendre l'année 1995 pour voir ce taux dépasser les 25%. En 1998, une campagne intensive de recrutement, surtout en faveur des filles, a donné un coup d'accélérateur au taux brut d'admission.

Cet indicateur vient confirmer ce qui a été diagnostiqué par les indicateurs précédents quant aux inégalités filles/garçons qui ont pour origine l'admission. On constate que les taux d'admission féminins sont partout inférieurs à ceux des garçons. En moyenne, dès l'admission, on recrute 6 filles pour 10 garçons. La tendance a commencé à s'améliorer par rapport aux filles suite aux campagnes d'accélération de la scolarisation, celle des filles en particulier, à partir de 1998. On constate les premiers effets qui se traduisent par le recrutement de 7 filles pour 10 garçons.

Evolution des taux bruts d'admission (TBA) par sexe

Année	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
MF	24,2%	23,6%	22,7%	23,7%	24,7%	25,8%	26,9%	27,1%	26,2%	36,2%
M	29,8%	29,1%	27,9%	28,9%	30,0%	31,1%	32,3%	31,5%	30,4%	42,2%
F	18,3%	17,7%	17,3%	18,2%	19,2%	20,2%	21,2%	22,4%	21,7%	29,9%
F/M	0,61	0,61	0,62	0,63	0,64	0,65	0,66	0,71	0,71	0,71



GRAPHIQUE 8 - Les taux nets de scolarisation par région

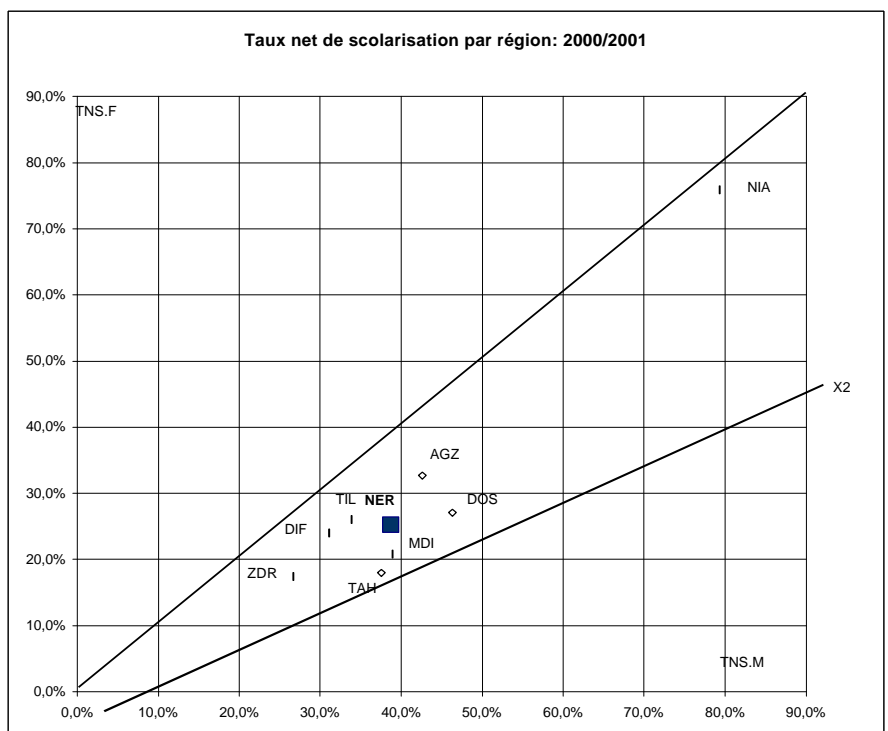
Les indicateurs précédemment examinés ont montré une inégalité régionale dans les taux bruts de scolarisation. La tendance ne s'améliore pas lorsqu'on examine les taux nets par région. Niamey reste toujours dans la meilleure distribution tandis que Zinder reste toujours dans les plus mauvaises tendances, tant pour le taux général que pour le taux agrégé par sexe.

Les décisions politiques fixent nécessairement des priorités différentes selon que l'on soit à Niamey ou à Zinder. L'importance des indicateurs et des analyses simples qui découlent sont d'une grande importance pour la gestion des priorités au sein du système éducatif. La centralisation tend à l'uniformisation tandis que la décentralisation tend à laisser une grande place à l'initiative locale en fonction des facteurs spécifiques. Il y a quelques années, l'un des projets pour donner un coup d'accélérateur à la scolarisation des filles avait initié des forums par région pour établir des plans de scolarisation des filles. La faiblesse de l'analyse a fait se tenir un forum pour Niamey où le nombre de filles inscrites est supérieure à celui des garçons et où la scolarisation universelle est réalisée.

La représentation graphique montre que les grandes tendances constatées dans les TBS se reflètent aussi sur les taux nets. Une décision politique concernant l'un des taux va dans notre cas influencer l'autre taux mais il serait plus judicieux de prendre des décisions en fonction des tendances régionales pour que leur amélioration se reflète dans les tendances nationales.

Taux net de scolarisation (TNS) par région et par sexe 2000/2001.

Région		MF	M	F
Agadez	AGZ	37,7%	42,6%	32,7%
Diffa	DIF	27,6%	31,1%	24,0%
Dosso	DOS	36,7%	46,3%	27,1%
Maradi	MDI	29,9%	38,9%	20,8%
Niamey	NIA	77,6%	79,3%	75,9%
Tahoua	TAH	27,8%	37,5%	18,0%
Tillabéri	TIL	29,9%	33,8%	26,0%
Zinder	ZDR	22,0%	26,6%	17,4%
Niger	NER	32,0%	38,7%	25,3%

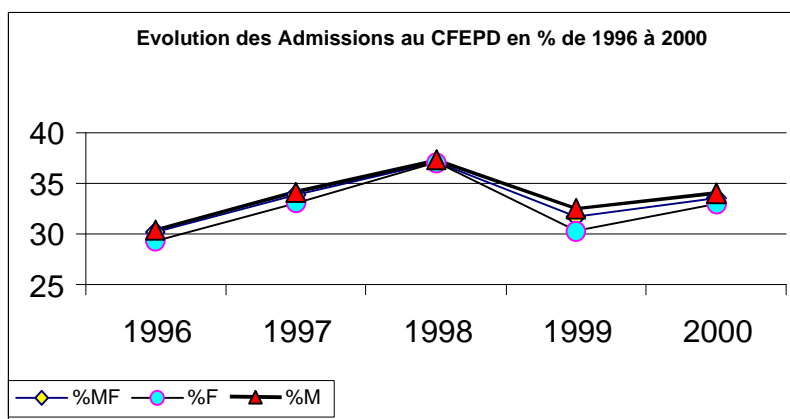


GRAPHIQUE 9 - La réussite au Certificat de Fin d'Etudes du Premier cycle (CFEPD)

La fin du cycle primaire est sanctionné par le CFEPD. Il s'agit d'un examen et à ce titre, normalement, la réussite des élèves sera le témoin de la qualité de l'enseignement reçu, inversement, l'échec sera le témoin de la mauvaise qualité de l'enseignement dispensé.

Le constat montre une stagnation des taux de réussite autour de 30% dénote d'un sérieux problème de rendement.

	%MF	%F	%M
1996	30,2	29,3	30,4
1997	33,8	33,1	34,1
1998	37,1	37	37,3
1999	31,7	30,3	32,5
2000	33,6	33	34



L'évolution de la réussite au Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré montre des résultats faibles, qui évoluent en dents de scie, montrant une absence de maîtrise pédagogique du système.

Pour le moment la tendance est à l'accusation du mode de passage d'un grade à un autre. En effet, certaines dispositions administratives pour réduire les redoublements consistent à faire passer les promotions d'un grade à un autre de manière automatique, en n'acceptant pas un taux de redoublement supérieur à 15%. La pratique de ce mode de passage d'un grade à un autre a amené les enseignants à ne plus se préoccuper des problèmes de niveaux donc à ne plus se préoccuper des problèmes de qualité de l'enseignement.

Les niveaux de réussite sont identiques pour les filles et pour les garçons, ce qui confirme que les inégalités filles/garçons se situent au moment de l'accès et non pas au sein de l'école.

Les mesures à prendre concernent l'ensemble du système éducatif y compris dans les villes où les meilleures réussites s'observent dans l'enseignement privé qui, lui, n'a pas le mode de passage automatique d'un grade à un autre et aussi où le droit de regard des parents est plus effectif.

GRAPHIQUE 10 - Le Brevet d'Etudes du Premier Cycle

Au secondaire, le Brevet d'Etudes du Premier Cycle sanctionne la fin des études et a un statut d'examen comme le CFEPD. Ici, les taux de réussite sont relativement plus importants qu'au CFEPD mais se caractérisent aussi par une tendance à la stagnation autour de 50%.

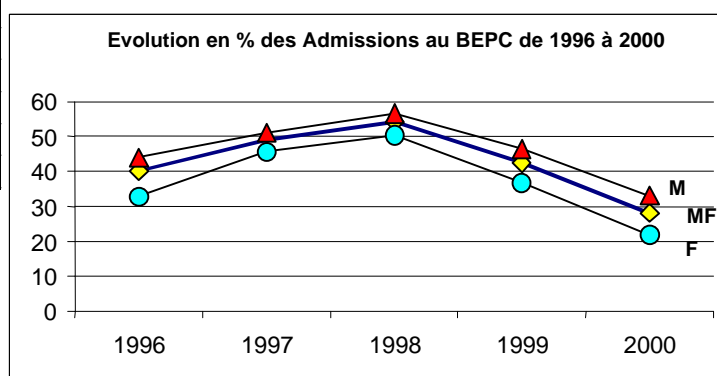
Certaines années, ce taux a baissé ce qui constitue la preuve d'une absence de maîtrise pédagogique.

Les autorités officielles ont voulu rendre l'instabilité responsable des échecs. Cela aurait été acceptable si l'instabilité n'était pas présente durant toute la période ici représentée.

Il reste à disposer des résultats sur une plus grande période pour se prononcer avec plus de justesse. Il devient nécessaire aussi de disposer des résultats par régions pour examiner la distribution régionale.

Au stade actuel, l'un des constats est la légère supériorité des résultats masculins sur les résultats féminins .

	MF	M	F
1996	40	44	32,7
1997	49,1	51,2	45,5
1998	54,2	56,5	50,4
1999	42,5	46,5	36,8
2000	28,1	33	21,8



Les taux d'admission au BEPC montrent la situation d'un système éducatif qui rencontre des problèmes de maîtrise pédagogique et d'absence de mode de remédiation. En effet, il est aisé de constater dès 99 une tendance à la chute qui nécessite des mesures correctives. Ces dernières n'étant pas prises, la chute s'est accentuée en 2000. Parmi les raisons évoquées officiellement, il y a l'instabilité dans les établissements. Pourtant à la base se trouve le problème des bourses scolaires, problème qui n'est pas nouveau et qui permet aux enfants déplacés vers des centres urbains et sub urbains de pouvoir satisfaire les besoins élémentaires.

Le problème doit être pris au sérieux car avec déjà des TBS faibles, si le secondaire laisse sur la touche de la moitié de ses effectifs, l'école dans son ensemble risque de s'écrouler.

La situation de l'échec des filles est plus marquée encore qu'au niveau du CFEPD

La tendance à la baisse augure d'un certains nombre de problèmes qui nécessitent des solutions urgentes.

Le passage en revue du système éducatif nigérien à travers ces 10 indicateurs permet de se faire une idée du niveau de crise et de la dimension des problèmes que le nouveau Ministère de l'Enseignement de Base se doit d'affronter. Il doit compter sur la responsabilité des populations qui, dans le cadre de la décentralisation, devront gérer et prendre les décisions qui s'imposent dans la conduite du système.

En s'appuyant sur le calcul et la représentation de ces graphiques, le GRETAf International et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie sont sur le point de mettre en œuvre un observatoire de l'éducation dans les pays francophones dont le prototype peut être consulté à l'adresse suivante : **www.gretaf.org**

Galy Kadir Abdelkader
Réseau nigérien de Suivi Evaluation

Niamey, Mai 2002